Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600875-20251215-20250802-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à dix-sept heures, Les membres du Conseil municipal de la commune de L'Ile aux Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 4 décembre 2025 qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Philippe Le Bérigot.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Nombre de conseillers municipaux présents : 10
Nombre de votants :10
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation : le 4 décembre 2025

Présents :

Philippe LE BÉRIGOT, Marie-Paule BELLEGO, Philippe MORVANT, Jacques BATHIAT, Olivier CARIO, Catherine LE ROUX, Maryse COHEN, Ronan CRÉQUER, Mathilde DANIEL, Edouard BRUNET

Absents:

Régis TALHOUARNE a donné pouvoir à Maryse COHEN

Alizée BURBAN a donné pouvoir à Mathilde DANIEL

Pierre SOKOLOFF a donné pouvoir à Jacques BATHIAT

Christophe TATTEVIN a donné pouvoir à Philippe LE BÉRIGOT

Secrétaire de séance : Maryse COHEN

2025-08-02–Travaux ouvrages maritimes : Plan de financement et autorisation de signer les marchés

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération en date du 21/03/2024 le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure de passation des marchés publics pour la réalisation de travaux sur les ouvrages maritimes. La procédure a été lancée sous forme de procédure adaptée le 14 octobre 2025 ;
L'avis public d'appel à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales « Ouest France » le 14 octobre 2025 et mis en ligne sur le site de Mégalis Bretagne ;

A l'issue de la consultation, sept plis ont été reçus dans le délai prescrit soit pour le 7 novembre à 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu en Mairie de l'Ile aux Moines le 7 novembre 2025 à 12 h00 ;
L'attribution a eu lieu en Mairie le 1 décembre 2025 à suite à l'analyse des offres faite par FR ENVIRONNEMENT maître d'œuvre en charge de l'opération ;

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215600875-20251215-20250802-DE

L'entreprise retenue est la suivante :

Lots	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Lot n°1 : Travaux de réfection d'ouvrages portuaires	MERCERON	312 894.22 €	375 473.06 €
Total		312 894.22 €	375 473.06 €

Suite à la nécessité d'une étude complémentaire (loi sur l'eau), la consultation SPS et l'appel d'offres, Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal le plan de financement suivant :

DÉPENSES TTC		RECETTES TTC	
Travaux	375 473,06 €	ÉTAT Fonds maritime	115 000,00 €
Honoraires	51 186,00 €	Autofinancement	311 659,06 €
TOTAL	426 659,06 €	**TOTAL**	426 659,06 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-21 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée, et à l'unanimité,

Le Conseil municipal :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus et de l'autoriser à :

AUTORISE Monsieur le Maire à SOLLICITER toute subvention possible

AUTORISE Monsieur le Maire à SIGNER le marché avec l'entreprise ayant présenté l'offre la mieux disante, pour un montant global de 312 894.22€ HT (soit 375 473.06€ TTC) et tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

ILE AUX MOINES, le 15 décembre 2025,
Le Maire,
Philippe LE BÉRIGOT.

La secrétaire de Séance
Maryse COHEN

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES * 56 (Morbihan) *

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat et publication le 16/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.